



## Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1428C0017

Dossier AAUC/CTC N°: 13101

<b>Maître d'ouvrage - raison sociale</b>	<b>Commune de Cuttoli Corticchiato</b>		
Adresse	Mairie de Cuttoli Corticchiato - 20 167 CUTTOLI CORTICCHIATO		
CODE NAF	751BA		
SIRET	21200103600012		
Responsable Légal	M. BIANCUCCI Jean-Batiste		
<b>Opération</b>	Etude de faisabilité technico-économique pour la réalisation d'une chaufferie bois communale		
<b>Lieu de réalisation</b>	CUTTOLI CORTICCHIATO		
<b>Date prévisionnelle de réalisation</b>	juin-14		
<b>CPER 2014-2020</b>	ProDEME (ADEME/CTC)		
<b>Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER</b>	non		
<b>Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle</b>	non		
<b>Instructeurs :</b>			
ADEME :	LEGRAND Christophe	AAUC/CTC :	MARIANI Christian
<b>Gestionnaires :</b>			
ADEME :	CASAMATTA Marie-Christi	AAUC/CTC :	

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	30/09/2013	Date de la demande	30/09/2013
Date de réception	06/12/2013	Date de réception de la demande	28/011/2013
Date d'accusé de réception	05/02/2014	Date AR du dossier complet	26/02/2014

<b>Date du Comité de Gestion</b>	
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	

Type de maître d'ouvrage	Public
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	FCTVA
Financement	Autofinancement

### CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Non concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Sans objet

### MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

<b>ADEME</b>	Avis favorable. Etude technico-économique conforme à la convention PRODEME. Cette opération s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'Appel à Candidatures "25 chaufferies bois pour la Corse"
<b>CTC / AAUC</b>	Avis favorable, étude d'aide à la décision permettant de définir les besoins techniques, ainsi que les coûts d'une éventuelle réalisation.

## ANNEXE 1 - TECHNIQUE

Décision N°1428C0017

Dossier PRODEME N°13101

<b>Contexte :</b>	La Commune de Cuttoli Corticchiato a répondu à l'Appel à Candidatures "25 chaufferies bois pour la corse" et souhaite dans un premier temps étudier l'opportunité technico-économique d'installer une chaufferie bois collective, en substitution des actuelles chaudières fioul. Les principaux bâtiments concernés sont la mairie, l'école, la Poste, 4 logements et des bureaux administratifs.
<b>Dossier AAUC/CTC N°:</b>	
<b>Lieu de réalisation :</b>	CUTTOLI CORTICCHIATO (Corse du Sud)
<b>Description technique de l'opération :</b>	Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour l'implantation d'une chaufferie bois communale. La chaufferie bois se substituera alors aux chaufferies fossiles existantes et permettra de valoriser une ressource locale. Cette étude de faisabilité a pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>- d'établir une synthèse des besoins énergétiques par bâtiment,</li><li>- d'étudier les possibilités d'approvisionnement en bois énergie,</li><li>- d'analyser techniquement et économiquement une solution de production d'énergie thermique à partir de la biomasse,</li><li>- d'évaluer l'intérêt environnemental du projet.</li></ul>
<b>Contenu du rapport final</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etude des besoins thermiques,</li><li>• Caractérisation des ressources en bois,</li><li>• Définition des ressources en bois,</li><li>• Définition des contraintes réglementaires,</li><li>• Dimensionnement des installations et choix des équipements,</li><li>• Etude économique et financière et un bilan environnemental,</li></ul> <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>

## ANNEXE 2 - ECONOMIQUE

Décision N°1428C0017

Dossier PRODEME N°13101

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en oeuvre entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME dans le cadre du Programme de Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie 2014 (PRODEME). Le rattachement sera précisé ultérieurement par simple courrier de l'ADEME.

Dossier

### 1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)
<b>Missions</b>		
Etude de faisabilité	8 500,00	8 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 500,00</b>	<b>8 500,00</b>

### 2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).  
Le bénéficiaire est une Commune soumise au régime de la FCTVA.

#### 2.1 - Détermination du coût admissible (assiette)

Cette opération relève du secteur non concurrentiel. Le coût admissible pour le calcul de l'aide est égal au montant des dépenses éligibles plafonné à 50 000€.

Coût admissible	8 500,00 €
<b>► Total</b>	<b>8 500,00 €</b>

#### 2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide ADEME maximale (en €)
Etude	8 500,00	70%	5 950,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 500,00</b>	<b>70%</b>	<b>5 950,00</b>

#### 2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'étude (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide ADEME (en €)
Diagnostic énergétique	8 500,00	8 500,00	8 500,00	<b>5 950,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 500,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>8 500,00</b>	<b>5 950,00</b>

### 3 - Plan de financement prévisionnel de l'opération

ADEME	5 950,00 €	70,0%
Bénéficiaire	2 550,00 €	30,0%
<b>TOTAL</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>100,0%</b>